

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2016, TENUE À MAYO, LE 14 DÉCEMBRE 2015, À 19H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE NORMAND VACHON, MAIRE.**

---

Sont présents :

Normand Vachon, Maire  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3  
Robert Bertrand, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Sont absents :

Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
John Kane, conseiller, siège #4

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture
2. Période de questions
3. Ordre du jour
4. Budget 2016
5. Taux des taxes 2016
6. Taux d'intérêt 2016
7. Période de questions
8. Clôture de l'assemblée

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3. ORDRE DU JOUR  
2015-12-151**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **ET résolu** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

**4. BUDGET 2016  
2015-12-152**

**ATTENDU QUE** les revenus de la municipalité s'établissent à 849 750\$ pour l'année 2016;

**Revenus**

Taxe foncière générale	448 287,00 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	50 975,00 \$
Taxe spéciale police (SQ)	75 978,00 \$

Tarification (fosses septiques)	32 150,00 \$
Compensations pour les terres publiques	1 815,00 \$
Transferts	94 939,00 \$
Services rendus	89 606,00 \$
Imposition de droits	47 500,00 \$
Amendes et pénalités	500,00 \$
Intérêts	8 000,00 \$
<b>Total</b>	<b>849 750,00 \$</b>

**ATTENDU QUE** les dépenses de la municipalité s'établissent à 849 750\$ pour l'année 2016;

#### Dépenses

Administration générale	241 595,00 \$
Sécurité publique	77 498,00 \$
Sécurité incendie	171 213,00 \$
Sécurité civile (animaux)	500,00 \$
Voirie municipale	154 358,00 \$
Enlèvement de la neige	119 790,00 \$
Transport collectif et adapté (quotes-parts MRC Papineau)	3 203,00 \$
Hygiène du milieu	116 453,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 340,00 \$
Loisirs et culture	10 315,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>935 265,00 \$</b>

Activités d'investissement	28 000,00 \$
Transfert au surplus réservé	10 000,00 \$
Amortissement	-68 515,00 \$
Excédent accumulé	-40 000,00 \$
Surplus réservé	-15 000,00 \$
<b>Total</b>	<b>849 750,00 \$</b>

**ATTENDU QUE** 40 000\$ de l'excédent accumulé (surplus) et 15 000\$ de surplus réservé (carrières sablières) seront utilisés pour l'année 2016 pour ne pas augmenter le taux de taxe foncière générale;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand, **ET** résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2016 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. Taux des taxes 2016 2015-12-153

**IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu que pour l'année fiscale 2016, débutant le 1er janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2016, une taxe générale de 5,28\$ par mille dollars de la valeur réelle, une taxe spéciale de 0,89\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la Sûreté du Québec et une taxe spéciale de 0,60\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la MRC de Papineau, telle que portée au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, soient imposées et prélevées sur tout terrain, lots ou partie de lots avec toutes les constructions érigées, s'il y en a, ainsi que tout ce qui est

incorporé au fonds par la Charte et par la Loi comme bien-fonds ou immeubles.

Pour complément d'information :

Sureté du Québec : 75 978\$

Quote-part MRC : 50 975\$

Taxe générale : 448 287\$

Tarifification pour la vidange de fosses septiques :

100\$ / résidence isolée et 50\$ / résidence secondaire

Adoptée à l'unanimité

**6. Taux d'intérêt  
2015-12-154**

**IL EST PROPOSÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu que le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2016 sur les comptes en souffrance sera de quinze pour cent (15%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

**7 Période de questions**

**8 Clôture de l'assemblée  
2015-12-155**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Robert Bertrand, **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

---

Normand Vachon,  
Maire

---

Martin Cousineau, CPA, CMA  
Secrétaire-trésorier